



BERNARD STALTER, PRÉSIDENT DE L'UNEC, ÉLU A LA PRÉSIDENTE DE LA CNAMS

C'est le 26 septembre 2018, à l'occasion du congrès de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers de service et de fabrication (CNAMS) à Paris, que Bernard Stalter a été élu président.

Il succède à Pierre Martin. Cette élection revêt un caractère particulier car la CNAMS, comme l'ensemble des corps intermédiaires ou représentations professionnelles du pays, est aujourd'hui confrontée à une obligation de transformation. La loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » recompose le paysage de la formation professionnelle : les nouveaux opérateurs de compétences seront au centre du dispositif et les organisations devront trouver leur juste place pour pouvoir continuer à disposer des moyens nécessaires à leurs actions pour la formation professionnelle de leurs ressortissants.

Par ailleurs la prochaine loi « *PACTE* » est annoncée comme une loi destinée à redynamiser l'économie du pays. Alors que le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire redessinent totalement le rôle et la fonction des corps intermédiaires, la CNAMS doit rapidement trouver un nouveau modèle pour s'adapter, mais surtout réussir à s'intégrer pleinement dans « ce nouveau monde ».

Pour y parvenir, Bernard Stalter, fraîchement élu a la certitude qu'il faut rapidement réinventer le mode de fonctionnement de la confédération.

« Nous devons pousser plus loin encore le sens du mot « confédération » qui doit se traduire par une gouvernance équilibrée au profit de toutes nos organisations professionnelles membres, notamment pour accompagner les organisations des métiers à faible effectif à

Communiqué de presse

Paris, le 26 septembre 2018

UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

participer pleinement au dialogue et à la concrétisation de nos projets » souligne Bernard Stalter. « Il est selon moi indispensable que la CNAMS soit la locomotive capable d'amener l'ensemble de nos métiers à jouer les premiers rôles dans le dialogue social et l'évolution de nos professions ».

Pour Bernard Stalter il est indispensable de travailler pour faire de la CNAMS une composante forte de l'U2P : *« nos métiers doivent faire entendre leurs voix et leurs attentes auprès des confédérations qui fondent les entreprises de proximité, à la fois pour en défendre la philosophie et la nature, mais aussi pour défendre ce modèle de l'économie de proximité. Ce concept, pensé par Pierre Martin lorsqu'il était président de l'UPA doit trouver sa traduction politique dans tous les territoires, dans tous les bassins de vie. Car, par nos professions, nous sommes des acteurs majeurs des territoires : les services que nous rendons à la population, le rôle social que nous assurons, cette dynamique économique au service des villes et des campagnes, doit être prise en compte par tous les élus de France ».*

Bernard Stalter prône une méthode de travail basée sur l'écoute et le respect de tous, une attitude clé afin que la CNAMS soit présente et actrice des réformes en cours.

A propos de l'UNEC

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 22 unions régionales, 112 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : **www.unec.fr**
UNEC – 36, rue du Sentier – 75002 Paris – 01 42 61 53 24

Contacts UNEC:

Céline Lavail-Georgin
Responsable Marketing et Communication
celine.lavail@unec.fr – 06 74 93 64 50

Christelle Pelka
Directrice de Cabinet du président
Christelle.pelka@unec.fr – 06 88 35 53 48